

# COMMISSION DES ARBITRES

PV n° 23 du 8 février 2018

Présents : MM. ATERO, BERQUIER, BOITIER, CHEMINOT, DEVOUCOUX ET MEIGNEN

## INDISPONIBILITES

BOUCHOUX E du 07/04 au 09/04 et du 10/06 au 11/06 reçu le 6 février.

COTET P les 17 et 18/02 reçu le 30 janvier.

MERCIER E jusqu'au 14/02 reçu certificat le 7 février.

NEDELHADJ L du 10/02 au 25/02 reçu le 7 février.

ROPERTO A le 18/02 reçu le 2 février.

## COURRIERS

De BENGHAFOUR W pris note mais manque adresse personnelle.

ANLEZY demande d'arbitre transmis au désignateur.

CERCY demande d'arbitres officiels transmis au désignateur.

LORMES demande d'arbitre transmis au désignateur.

## RAPPEL A TOUS LES ARBITRES

**LORS DE MATCHS REMIS PAR L'ARBITRE DES VOTRE ARRIVEE AU STADE VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT ENVOYER UN RAPPORT SOUS 48H.**

**LORSQUE VOUS ÊTES BLESSE PENDANT UN MATCH ET QUE VOUS ÊTES REMPLACE, MENTIONNEZ LE NOM DE LA PERSONNE QUI VOUS REMPLACE SUR LA FMI DANS LES REGLEMENTS LOCAUX.**

## INFOS DIVERSES

**Dorénavant les désignations des arbitres désignés en D4 seront effectuées le jeudi précédent la rencontre (ceci, afin d'éviter les trop nombreux changements). Donc surtout bien regarder les désignations le vendredi après 19h.**

**Les cours des arbitres en activité auront lieu le vendredi 2 mars à 19H.**

La Commission